

MAIRIE
De
V I R A

09120 - VIRA

0 9 1 2 0

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 23/10/2008

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 octobre 2008 convoquée le 15 octobre 2008

Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Pierre BRICOUT, Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Absents : Eric LLORENS, ,

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Approbation à l'unanimité

2. Réunion des délégués

Réunion à la Communauté de Communes du Canton de Varilhes ; délégués : Jean-Louis CLAUZET et Gilles BERDOT

Les débats ont porté sur les orientations budgétaires ; rien de notable à signaler.

3. Echange sur la réunion publique du 16/10/08

- Présence peu nombreuse
- Remarques essentiellement sur le classement en zone AU0 du terrain ZA43
- Remarques sur la zone AU0 située à gauche de la route en entrant dans VIRA

Le PLU n'augmente pas, dans l'immédiat, la zone constructible mais fait néanmoins place à de futurs projets d'aménagement.

4. Devis pour le schéma d'assainissement - délibération

Nous devons mettre en enquête publique un schéma d'assainissement. URBADOC a proposé un devis de 1500 € HT pour la mise en forme des documents et la réalisation du schéma.

Ce devis semble raisonnable et le Conseil délibère, à l'unanimité, pour accepter ce devis tout en chargeant le maire d'essayer de négocier un meilleur devis si possible.

Le 23/10/08, URBADOC donne son accord sur le prix de 1400 € HT.

5. délibération sur l'acceptation du fonds de concours de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes

La Communauté de Communes du Canton de Varilhes propose un fonds de concours de 30% pour les travaux de voiries de la commune sur le programme 2007 réalisé en 2008 (route de Janiquet).

Le montant TTC des travaux ressort à 8519.94 € (conforme au budget) et le coût, après ce fonds de concours sera de 5963.96 € TTC.

Le conseil délibère, à l'unanimité, pour accepter ce fonds de concours.

6. Informations sur la rentrée scolaire :

Nb d'élèves scolarisés	Origine des élèves	Nb d'élèves dans la classe
ARVIGNA	26	25
VIRA	9	21
Calzan	2	
Dun	48	23
Lieurac	11	15
Carla	8	15
Total	104	104

- Une information sur les prix de cantine des communes de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes est donnée par le maire au Conseil. Il en ressort que les tarifs du SIVOM (répercussion du coût), qui s'appliquent donc aux enfants de Vira, sont élevés par rapport à cette moyenne. Ceci est de la compétence du SIVOM mais aura des répercussions sur la contribution de la commune au SIVOM. Il faut savoir que, jusqu'en 2007, la commune participait au prix des repas, la compétence était alors communale.
- Le CLSH fonctionnera désormais sur la totalité des vacances courtes (15 jours en général contre 8 jours précédemment).
- Une information est donnée par Dominique sur les problèmes posés par les bus, conformes aux normes mais dangereux pour de jeunes enfants. Le transport est de la responsabilité du Conseil Général et plusieurs courriers ont été faits pour remonter cette information.

7. Procédure juridique :

Une habitante, Yveline CROSARA, a intenté une procédure (en juin 2008) auprès du tribunal administratif de Toulouse (problème récurrent du passage de l'eau pluviale et de la fontaine à travers sa propriété).

Cette requête a été rejetée par décision du tribunal du 19 août 2008 au motif qu'il n'y a pas « de pièce justifiant cette réclamation ».

8. Droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des enseignants.

Une récente loi a institué ce droit d'accueil que le maire se doit de respecter.

L'opposition à ce dispositif est assez générale (problèmes de responsabilité, de charge financière et d'organisation pratique + problème moral).

L'Association des Maires de France a pris position contre ce dispositif et a proposé un modèle de lettre à transmettre à l'Académie.

Pour Vira, le problème est différent car il apparaît que l'application de la loi est reportée sur le SIVOM ; c'est donc à lui qu'appartient la décision et l'organisation.

Une réunion du SIVOM est prévue le 5 novembre à Dun pour en parler.

9. Fin de contrat CAE pour l'employé communal

Le contrat aidé de J Van Acker se termine fin novembre et ne peut être renouvelé.

Les finances de la commune ne permettent pas d'envisager l'embauche de ce dernier dans le cadre d'un contrat classique. Il a pourtant fait preuve de qualités exceptionnelles et c'est à regret que nous devons prendre la décision de le remplacer par un autre contrat aidé.

Le Conseil Délibère pour charger le maire de rechercher un candidat à travers l'ANPE et de procéder à son embauche dans le cadre d'un contrat aidé.

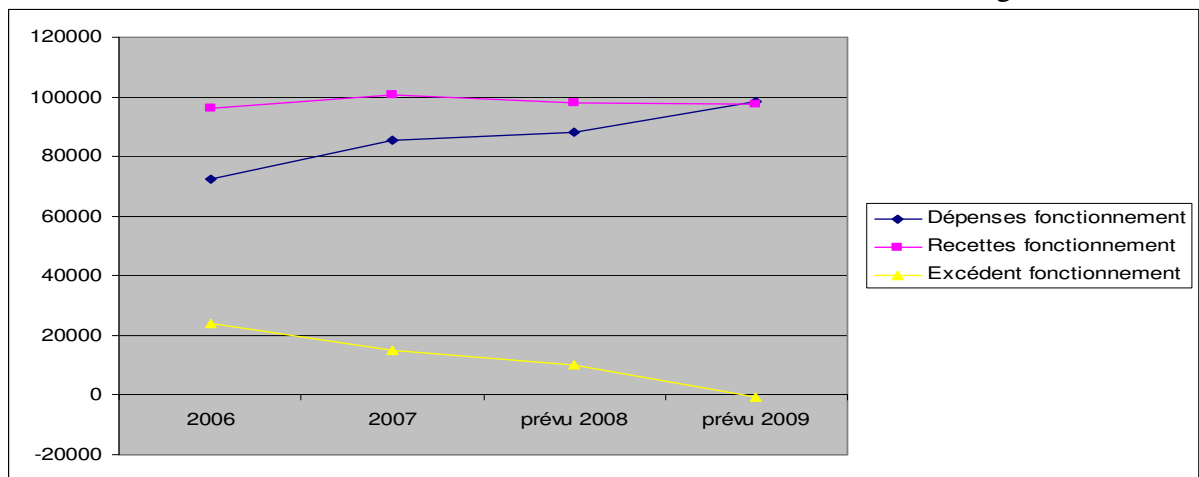
Il est à noter que l'aide de l'Etat (60% du salaire et exonération partielle des charges sociales) se limite maintenant à 20 h/semaine contre 24 h précédemment.

10. divers

- cimetière : il est rappelé qu'une commission a décidé de s'en occuper et de proposer un projet.
- Voirie : branche de figuier à élaguer rue de l'Ecole
- Pont : il était limité à 15 t – il serait utile de remettre cette limitation
- Plantations mortes : Hélène et Christian doivent reprendre contacts pour le remplacement des plantations

11. présentation de l'exécution du budget 2008 et d'un prévisionnel 2009.

- Le budget 2008 se déroule selon les prévisions, mais il apparaît que la marge de manœuvre est réduite.
- Le budget 2009 sera difficile car les charges croissent alors que les recettes stagnent.
- Il faut trouver des solutions pour la suite car ce budget ne sera plus tenable dans l'avenir. Le Maire demande à chacun de réfléchir aux solutions envisageables.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération pour l'acceptation du fonds de concours	Brigitte	Lundi 26 octobre	
Délibération devis schéma d'assainissement	Brigitte	Lundi 29 octobre	
Délibération sur l'embauche d'un employé communal en contrat aidé.	Brigitte	Octobre	Les candidatures seront présentées préalablement en CM
Remplacement plantes	Hélène - Christian	Octobre	